

SPÉCIAL COMPTES DE LA PAROISSE

« DIEU AIME QUI DONNE AVEC JOIE » (2 Co 9,7)

Lorsque Paul évoque la joie de Dieu, il fait l'éloge de l'Eglise de Corinthe, il rend grâces pour les fruits de leur générosité en faveur de l'Eglise de Jérusalem ; Dieu, dit-il encore, multiplie les dons matériels et nous en enrichit.

Vous trouverez un compte-rendu des comptes de la paroisse.

Je remercie avec vous notre conseil paroissial des affaires économiques qui m'aide avec efficacité à assurer la gestion financière et matérielle des 2 clochers.

Je vous remercie pour la générosité de vos dons ; celle-ci ne faiblit pas, malgré les aléas des augmentations du coût de la vie que nous subissons tous (pour la paroisse : la facture du chauffage multipliée par quatre, et des travaux imprévus...) ; par conséquent vos dons n'en sont que plus précieux.

Pour ces raisons, cette année les comptes de la paroisse sont en déficit. Même si les budgets deviennent de plus en plus serrés pour tous, il ne faut donc pas relâcher cette générosité.

Il est essentiel également de favoriser aussi le denier de l'Eglise : en effet beaucoup de donateurs généreux - nous les en remercions - sont âgés ; les plus jeunes prennent peu l'habitude de donner. Or c'est une part vitale de la vie de notre diocèse pour faire vivre les prêtres, mais aussi nos paroisses, en particulier les communautés les plus défavorisées....

Soyez remerciés de votre générosité qui permet à la paroisse de vivre et d'assurer sa mission au service de l'Evangile dans notre monde!

Père Etienne Maroteaux

Présentation des comptes 2022 du Groupement Paroissial

Le Groupement Paroissial Sainte Marguerite et Sainte Pauline du Vésinet a connu en 2022 son deuxième exercice. Le Conseil Pour les Affaires Économiques, présidé par le Père Maroteaux, est donc heureux de présenter ces comptes aux paroissiens.

Nous présentons en premier lieu <u>le résultat de fonctionnement</u>, qui n'inclut pas les dépenses d'investissement et de grosses réparations liées aux bâtiments. Ce résultat est de -16 316 € en 2022 contre 17 855 € en 2021

Ce <u>résultat de fonctionnement</u>, s'est détérioré de **34 171** € entre 2021 et 2022. Cela s'explique par une baisse des ressources de fonctionnement pour **12 783** € et un accroissement des charges de fonctionnement pour **21 388** €.

Le résultat de fonctionnement provient des recettes constituées essentiellement des quêtes ordinaires, des offrandes versées lors des cérémonies (baptêmes, mariages, obsèques), des dons divers (sans reçus fiscaux) et des troncs. Elles sont complétées par des recettes diverses comme les indemnités d'occupation de nos locaux. Les dépenses de fonctionnement sont constituées du coût du personnel laïc, des charges d'entretien et petits travaux de nos bâtiments, du coût des activités pastorales, des frais généraux de fonctionnement et d'une partie des revenus de notre clergé.

Pour mémoire, le résultat de fonctionnement des trois dernières années (avant investissements et travaux de rénovation dans nos bâtiments) a été de 26389 € en 2019, 1724 € en 2020 et 17 855€ en 2021.

La baisse des ressources de 12 783 € s'explique principalement par :

- Une diminution des dons divers exceptionnels collectés pour compenser l'effet
 COVID 2020 de 5137€
- Un enregistrement différent en 2021 et 2022 des quêtes sur des thèmes diocésains qui entraine une différence négative de 4 000 €
- Une légère diminution des produits de la kermesse qui sont passées de 20 306 € à 19 345 € (-961 €)
- Le coût du pèlerinage des enfants de chœur en 2022 : 1 920 €

Ceci compensé par :

- Une augmentation des loyers/indemnité d'occupation des locaux de 3 934 €
- Une augmentation des quêtes qui passent de 168 448 € à 171 649 € (+ 3200 €). Les quêtes ont progressé, confirmant une tendance depuis 2020, année du COVID. Elles n'ont toutefois pas encore complètement retrouvé le niveau de 2019.
- Les offrandes données à l'occasion des baptêmes, mariages et obsèques sont restés globalement au niveau de l'année précédente avec toutefois une stagnation du montant moyen des offrandes.

Les <u>charges de fonctionnement</u> se sont accrues de **21 388 €.** Ceci est imputable essentiellement à l'augmentation de trois postes :

- Les charges d'énergie : + 9 664 € (+21,6%)
- Le coût des salariés laïcs : + 9 050 € (+6,9%)
- Les charges d'entretien et petits travaux des bâtiments : + 9 062 € (+37%), compensées par une diminution de 2600 € des frais d'entretien du matériel.

Le sujet énergie est, comme on l'imagine, un élément très sensible pour notre groupement. C'est un poste qui posera un problème encore plus aigu pour l'année 2023 car les factures de gaz 2023 montrent pour l'instant une augmentation de plus de 3 fois du prix du gaz par rapport à 2022.

La charge du personnel laïc est importante et représente 38,5% des dépenses de fonctionnement. L'augmentation s'explique par les mouvements de personnel que nous avons connus qui ont conduit à des périodes de recouvrement ainsi qu'à une prime de départ en retraite.

Les charges d'entretien et petits travaux des bâtiments se répartissent entre tous les bâtiments des deux clochers, où des interventions nécessaires avaient été suspendues pendant les deux années de COVID.

Le rapport sur nos comptes 2022 doit inclure aussi les <u>dépenses d'investissement et de grosses réparations</u> liées aux bâtiments. Ces dépenses sont passées de **43 906 €** en 2021 à **33 831 €** en 2022 (-23%). Les dépenses 2022 se sont concentrées sur des travaux visant à éviter que ne se reproduisent les fuites et infiltrations d'eaux subies par la Salle Saint Etienne en 2021 et à la réfection d'un logement destiné à un prêtre à la Maison Paroissiale de Sainte Marguerite.

Ces dépenses d'investissement et grosses réparations ont pesé sur le <u>déficit final</u> du Groupement Paroissial qui a été de **26 051** € en 2021 et **50 147** € en 2022. La paroisse a assumé ces dépenses de grosses réparations avec une subvention limitée de l'Association Diocésaine de Versailles (=4600€) et a ainsi permis à cette dernière de concentrer ses aides et subventions à des paroisses disposant de ressources limitées.

Comme pour les années passées, ces comptes confirment l'attachement des paroissiens à notre Groupement Paroissial, à nos deux clochers. Mais ces comptes montrent aussi que les charges, pourtant bien maîtrisées, progressent sensiblement du fait de l'inflation. Nous avons un patrimoine immobilier important, la crise énergétique nous touche pleinement. Notre patrimoine vieillit, nous avons eu en 2022 et aurons en 2023 d'important travaux de maintien à financer.

Nous continuons donc à solliciter votre soutien, votre générosité.

Merci d'avance de continuer à être généreux pour les quêtes qui constituent la ressource principale de la paroisse, d'être des donateurs fidèles au Denier de l'Église qui est récolté pour le Diocèse de Versailles, lequel apporte de précieux services aux fidèles, directement ou indirectement à travers la paroisse.

Le CPAE se tient à la disposition des paroissiens pour répondre à toutes les interrogations.



Montrez votre attachement à votre curé et à votre paroisse. Merci de donner au Denier.